



# MÉMOIRE

---

## **Présenté à la Commission des relations avec les citoyens**

Dans le cadre des consultations particulières et auditions publiques concernant l'examen des rapports sur les activités du Fonds de soutien aux proches aidants

Par le Regroupement des organismes montréalais d'aidants naturels/Appui  
Montréal (ROMAN/Appui Montréal)

23 septembre 2014



## INTRODUCTION

Le Regroupement des organismes montréalais d'aidants naturels (ROMAN) /Appui Montérégie tient à remercier la Commission des relations avec les citoyens de son invitation à participer aux consultations particulières et auditions publiques concernant l'examen des rapports sur les activités du Fonds de soutien aux proches aidants.

Nous sommes évidemment très heureux des sommes allouées pour soutenir concrètement l'engagement des proches aidants d'ânés au Québec et de l'attention qui est ainsi portée sur eux. Il s'agit d'une action concrète de reconnaissance envers ces hommes et ces femmes qui fournissent plus de 80 % du soutien et des soins aux personnes en perte d'autonomie qui demeurent à domicile et qui souhaitent être en mesure de poursuivre leur rôle le plus longtemps possible.

Depuis 2010, moment de l'association avec l'Appui, ce sont trente projets d'ajout de services qui ont vu le jour, menés par vingt organismes dédiés en tout ou en partie au soutien des aidants sur l'ensemble du territoire de la Montérégie pour un engagement financier de plus de 7 600 000,00 \$. Ce sont plus de 3000 proches aidants d'ânés qui ont reçu au-delà de 43 000 heures en services divers, uniquement grâce aux projets financés depuis 2011. Ce nombre de proches aidants ne représentent qu'à peine 4 % des 97 000 aidants d'ânés en Montérégie, mais permet d'accroître à plus de 12 % le total du nombre d'aidants rejoints par l'ensemble des services offerts par les organismes membres du ROMAN/Appui Montérégie. Et on ne peut passer sous silence la ligne info-aidant qui a reçu plus de 406 appels provenant de 281 proches aidants.

Le ROMAN, avant son association avec l'Appui, était déjà un lieu de concertation reconnu, mais aujourd'hui, nous pouvons réellement affirmer que nous sommes devenus l'instance qui assume le leadership, anime et regroupe toutes les organisations qui interviennent auprès des proches aidants d'ânés en Montérégie.



## **PRÉSENTATION DU REGROUPEMENT DES ORGANISMES MONTRÉGÉIENS D' Aidants NATURELS (ROMAN)/APPUI MONTRÉGIE**

Ce regroupement, rappelons-le, unique au Québec, a commencé à vivre en 1994 lors du déploiement régional du modèle d'intervention développé par l'Association des familles soutien des aînés de Saint-Hubert (AFSAS), un organisme communautaire créé en 1990, devenu depuis le Centre de soutien entr'Aidants. Ce déploiement a fait suite à une recherche-action de la défunte Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie (RRSSSM) qui est venue valider le modèle d'intervention de l'AFSAS auprès des aidants naturels.

À cette époque, au début du déploiement du programme de soutien aux aidants d'aînés, l'offre de service couvrait onze territoires de CLSC de la Montérégie, chacun de ces territoires pouvant compter sur un organisme communautaire pour soutenir les aidants naturels. Les subventions annuelles étaient issues du volet promotion-prévention du programme « Personnes âgées en perte d'autonomie », sous la responsabilité de la Direction de Santé Publique.

Le modèle d'intervention mis de l'avant et appliqué intégralement par les organismes intéressés de la région était composé d'activités d'évaluation, d'information et de référence, des activités de soutien psychologique de formation, de services tels le répit, le transport et l'accompagnement des aidants dans leurs démarches administratives et des activités d'intégration sociale. L'ensemble des activités du Projet régional de soutien aux aidants naturels de la Montérégie avait pour but ultime de prévenir les risques d'épuisement et la détérioration de l'état de santé physique et psychologique des aidants tel que les troubles du sommeil, les symptômes de dépression ou d'anxiété tout en espérant prévenir la violence ou l'abus envers les aidés. Comme le placement des aidés survient souvent lors d'une période de crise liée à l'épuisement des aidants, on peut aisément supposer que le soutien qui leur est apporté permet une utilisation appropriée de l'hébergement des aidés. Ces composantes du programme régional de soutien aux aidants se retrouvent dans les types de services pouvant être financés par le volet Appui de notre mission.

Dans le contexte de profonds changements organisationnels qui se sont opérés au cours des dernières années, le portrait des services offerts en Montérégie s'est modifié. En 2007, en raison de la croissance importante du regroupement, le ROMAN s'est incorporé. Dans un premier temps ROMAN, ensuite CSA



puis *APPUI Montérégie* et maintenant *ROMAN/Appui Montérégie*. Le ROMAN compte désormais trente organisations membres (liste en annexe) et couvre ainsi l'ensemble du territoire des onze CSSS de la Montérégie.

Au cours des vingt dernières années, l'expertise du ROMAN s'est accrue considérablement jusqu'à devenir aujourd'hui la référence en ce qui concerne les aidants naturels de personnes âgées en Montérégie. Deux projets de recherches d'envergure<sup>1</sup>, quantitative et qualitative, réalisés par l'Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie ont permis de valider cette expertise et d'en reconnaître sa valeur comme modèle d'intervention efficace.

---

<sup>1</sup> Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de la Montérégie, *Projet régional de soutien aux aidants naturels : Profil des aidants et des personnes aidées et profil des interventions et activités réalisées par les organismes communautaires en Montérégie*, 2004 et

<sup>1</sup> Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de la Montérégie, *Projet régional de soutien aux aidants naturels de la Montérégie : Une analyse stratégique de la pertinence des activités offertes*, 2005

## ÉTAT DE SITUATION

Le 31 mars 2009, le ROMAN déposait son mémoire à la Commission des affaires sociales lors des consultations particulières à l'égard du projet de loi no 6 : Loi instituant le fonds de soutien aux proches aidants des aînés. Trois grandes préoccupations avaient alors été soulevées : une inquiétude liée à la création d'une classe particulière de proche aidant en faisant une priorité des aidants prenant soin d'un proche atteint d'Alzheimer ou d'atteintes connexes, le flou entourant la gestion du fonds et le rôle du PPP et troisièmement la création d'une nouvelle structure plutôt que de miser sur les structures existantes qui possèdent déjà l'expertise nécessaire.

Les résultats constatés par l'expérience vécue depuis ont rendu ces préoccupations obsolètes. La préoccupation particulière d'offrir des services aux proches aidants qui prennent soin d'une personne atteinte d'Alzheimer ou d'une atteinte connexe n'a pas eu l'effet appréhendé de créer deux classes de proches aidants. À la lumière du portrait qui a été fait des caractéristiques des aidants de la Montérégie, des statistiques tirées de l'offre de service du programme régional de répit et des données tirées des redditions de compte produites par les organismes financés, la réalité est que la très vaste majorité des aidants qui ont recours aux services prennent effectivement soin d'un proche atteint d'Alzheimer ou d'une atteinte connexe. Alors, il n'est plus question de favoriser un groupe au détriment d'un autre, mais bien de répondre aux besoins et aux réalités rencontrés au quotidien sur le terrain.

L'appréciation de la façon dont le fonds est géré peut être faite uniquement par le biais de constats des actions réalisées. Les trois rapports, pour les trois premières années d'opération de l'Appui, déposés à l'Assemblée nationale par la personne occupant le poste de ministre responsable des Aînés font état de la rigueur et de la préoccupation d'une utilisation optimale des sommes dédiées au fonds.

La création d'une nouvelle structure s'est donc avérée être un choix judicieux, d'autant plus que le déploiement des Appuis régionaux a été fait de façon graduelle et respectueuse des réalités des régions. Ce grand respect des régions se constate d'emblée à la lecture de notre appellation, soit *ROMAN/Appui Montérégie!*

## **DES ACTIONS QUI PORTENT FRUITS**

L'opportunité de soutenir le développement de services destinés aux aidants d'âinés en Montérégie s'est avérée être la concrétisation d'un espoir longtemps porté par le ROMAN, ses membres et son conseil d'administration. L'intégration de la responsabilité de stimuler et faciliter l'ajout de services grâce entre autres à une enveloppe financière en adéquation avec la réalité démographique du territoire nous a permis d'avoir enfin les moyens de réaliser nos ambitions. Un fait non négligeable est à souligner, la proportion de l'enveloppe financière octroyée au ROMAN/Appui Montérégie utilisée pour offrir des services directs aux aidants est de 91,55 %, ce qui laisse 4,24 % en frais d'administration.

Ainsi, après trois ans, nous sommes à même de constater le déploiement d'une offre de services structurante, personnalisée, complémentaire et surtout efficace. Des services qui s'inscrivent dans les quatre volets d'intervention : information, formation, soutien psychosocial et répit, selon dans la plupart des cas des combinaisons de plusieurs volets afin d'être complets.

Des projets qui visent à faciliter la reconnaissance des aidants par eux-mêmes, comme celui où des capsules radio de témoignages de proches aidants qui s'adressent aux gens de leur communauté et par des portraits d'aidants dans les journaux locaux. Des projets de formation où des ateliers en prévention de l'épuisement sont offerts dans les localités rurales, en anglais avec une offre de répit et de transport pour faciliter la participation. Des projets de répit variés, du répit sur plusieurs jours, avec et sans la personne aidée, à la maison ou dans une résidence ou un hôtel, en répit de groupe ou en atelier de découvertes en compagnie de la personne aidée, un éventail d'offres de répit aussi varié que le sont les aidants qui en ont besoin. Et des activités complémentaires, avec les partenaires du réseau de la santé, avec les autres organismes et avec les proches aidants eux-mêmes. Cette dernière est plus subtile, mais combien essentielle, une offre de répit en soi est importante, mais une offre de répit qui comprend un aspect de soutien psychosocial a une valeur ajoutée inestimable. Sortir de l'isolement, partager avec des pairs, s'outiller pour préserver sa santé, voilà des éléments qui ajoutent un plus à l'offre de répit.

## CONCLUSION

Après trois ans d'expérience en tant qu'Appui régional nous pouvons affirmer que le choix fait par le ROMAN, puisqu'il s'agissait bien d'un choix pris collectivement par les membres du Regroupement, était un bon choix. Ce choix aura permis d'atteindre une qualité de concertation plus inclusive, plus dynamique et plus vivante. La reconnaissance et le respect de notre spécificité montréalaise sont deux éléments clés de ce que nous considérons comme une réussite.

Le soutien financier imparti à la région nous permet non seulement de développer davantage notre modèle d'intervention, mais de répondre de façon extrêmement pointue aux besoins des proches aidants d'âinés de la Montérégie. Certes, nous ne maîtrisons pas encore totalement tous les aspects de notre nouveau rôle de bailleur de fonds, mais les années d'expérience dans le soutien des aidants d'âinés nous assurent d'une base solide.

Les résultats atteints jusqu'à maintenant sont extrêmement intéressants au niveau des chiffres évoqués brièvement, mais encore plus quand on a la chance d'entendre les aidants exprimer tout le bien que les services offerts leur ont apporté. Les sommes investies jusqu'ici et les montants encore à venir permettront de favoriser le respect du choix des aidants qui souhaitent demeurer à domicile avec leur proche le plus longtemps possible et dans des conditions de santé physique et psychologique optimale. Nous sommes profondément convaincus de la nécessité de poursuivre sans relâche cet objectif qui nous anime.

## **MEMBRES DU ROMAN/APPUI MONTÉRÉGIE**

### **Action-services aux proches aidants de Longueuil**

2160 Chemin Du Tremblay, Local 95,  
Longueuil ( Québec) J4N 1A8  
450-928-0776

### **Aidants Naturels du Haut St-Laurent**

23a, rang Ste-Anne  
Saint-Chrysostome (Québec) J0S 1R0  
450-826-1243

### **Amélys services d'aide à domicile**

3323, Grande-Allée  
Saint-Hubert (Québec) J4T 2S9  
450-466-8444

### **Association des Aidant(es) naturel(les) du Bas-Richelieu**

55, Place Fillion  
Sorel-Tracy (Québec) J3P 7Z7  
450-730-0880

### **Baluchon Alzheimer**

10 138 rue Lajeunesse bureau 200  
Montréal (Québec) H3L 2E2  
514-762-2667

### **Centre communautaire l'Entraide Plus**

2437, avenue Bourgogne  
Chambly (Québec) J3L 2A5  
450-658-4469

### **Centre d'action bénévole de Boucherville**

20, rue Pierre-Boucher  
Boucherville (Québec) J4B 5A4  
450-655-9081

### **Centre d'action bénévole de Saint-Jean-sur Richelieu**

134, St-Georges  
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 2S8  
450-347-7527

### **Centre d'action bénévole de Valleyfield**

95, rue Salaberry  
Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6T 2H5  
450-373-2111

### **Centre d'action bénévole Saint-Césaire**

1100, rue Leclaire  
Saint-Césaire (Québec) J0L 1T0  
450-469-3279



**Centre d'action bénévole du Grand Châteauguay**

10, rue Gilmour  
Châteauguay (Québec) J6J 1K4  
450-699-6289

**Centre de bénévolat Acton Vale**

1176, rue Bélair  
Acton Vale (Québec) J0H 1A0  
450-546-7332

**Centre de bénévolat de la Rive-Sud (Point de service Candiac)**

8, chemin Saint-François-Xavier  
Candiac (Québec) J5R 1A2  
450-659-9651

**Centre de bénévolat de Saint-Hyacinthe/ L'espace Entre-Aidants**

1015, Dessaulles  
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 2Y8  
450-250-2874

**CSRF - La Maison Soutien aux Aidants**

197, rue Paré  
Granby (Québec) J2G 5E4  
450-375-9115

**Centre de soutien entr'Aidants**

1688, rue Gustave-Désourdy  
Saint-Hubert (Québec) J4T 1Y6  
450-465-2520

**Centre d'Entraide Bénévole de St-Amable inc.**

297, rue Principale  
Saint-Amable (Québec) J0L 1N0  
450-649-0604

**Coopérative de soutien à domicile du Pays des Vergers**

5-224, rue du Sud  
Cowansville (Québec) J2K 2X4  
450- 266-5484

**Grand Rassemblement des Aînés de Vaudreuil-Soulanges (GRAVES)**

418, St-Charles, bureau 303  
Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 2N1  
450-424-0111



**Maison des Tournesols**

1720, Rue De Gaulle  
Saint-Hubert (Québec) J4T 1M9  
450- 445-9290

**Maison de la Famille de la Vallée du Richelieu**

91, boul. Cartier  
Beloeil (Québec) J3G 6R4  
450-446-0852

**Maison de la Famille des Maskoutains**

2130, avenue Mailhot  
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 9E1  
450-771-4010

**Parrainage civique de Vaudreuil-Soulanges**

36-A, avenue Saint-Charles  
Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 2J1  
450-455-8986

**Regroupement soutien aux aidants Brome-Missisquoi**

614, J.-A-Dérignon  
Cowansville (Québec) J2K 0H7  
450-263-4236

**Service d'action bénévole Au cœur du Jardin**

1030, Notre-Dame  
St-Rémi (Québec) J0L 2L0  
450-454-6567

**Société Alzheimer de Granby et région**

356, rue Principale, local 3  
Granby (Québec) J2G 2W6  
450-777-3363

**Société Alzheimer des Maskoutains - Vallée des Patriotes**

1955, rue Pratte  
St-Hyacinthe (Québec) J2S 7W5  
514-647-4791

**Société Alzheimer Suroît**

340, boul. du Havre, bureau 101  
Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6S 1S6  
450-373-0303



**Société Alzheimer du Haut-Richelieu**

125, Jacques-Cartier Nord bureau #2  
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 3C9  
450-347-5500

**Société Alzheimer Rive-Sud**

1160, boulevard Nohert  
Longueuil (Québec) J4K 2P1  
450-442-3333

**CSSS La Pommeraie**

**CSSS Champlain-Charles-Le Moyne**

**CSSS Pierre Boucher**

**PARTENAIRES**

**Table régionale de concertation des aînés de la Montérégie (TRCAM)**

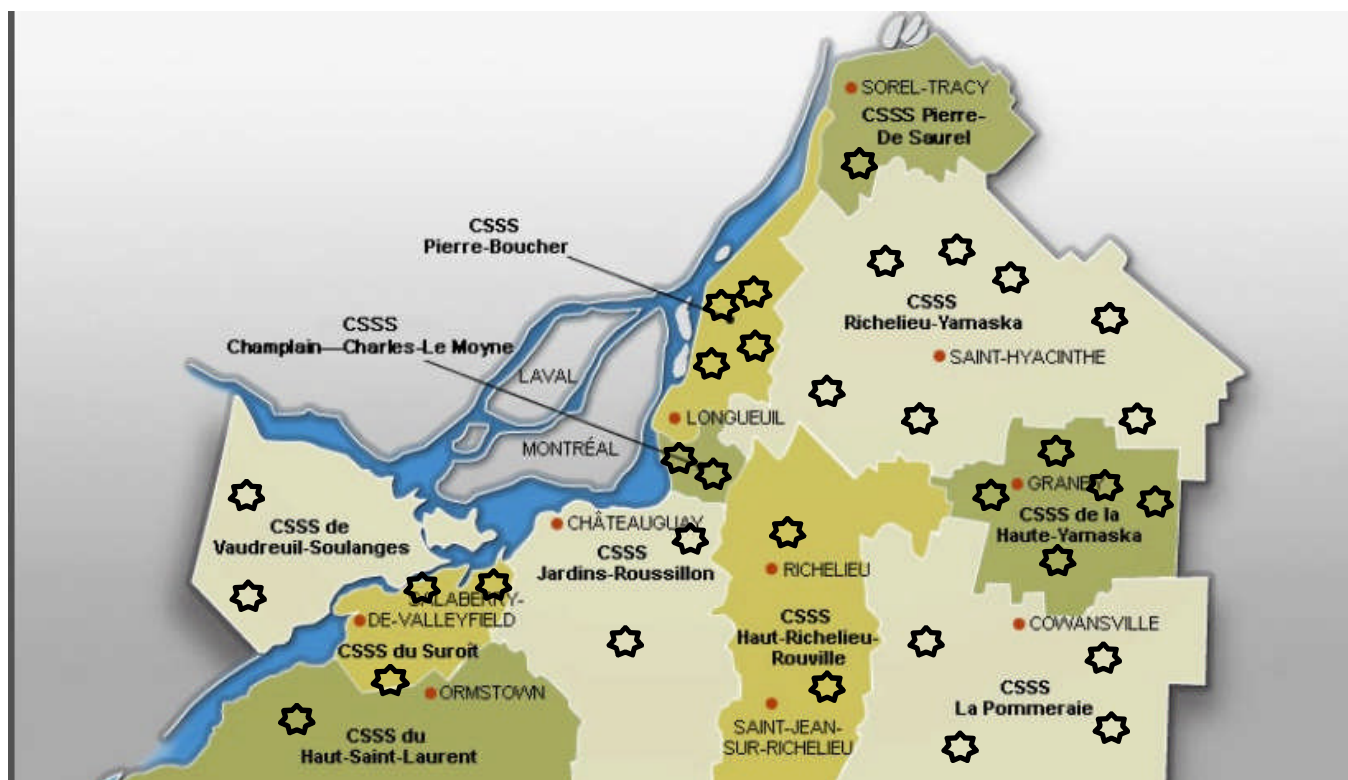
**CRÉ de la Vallée du Haut Saint-Laurent, CRÉ de l'agglomération de Longueuil, CRÉ Montérégie Est**

**Réseau des professionnels pour les proches aidants (RPPA)**

**Regroupement des aidants naturels du Québec (RANQ)**

**Association Québécoise de gérontologie (AQG)**

**Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie (ASSSM)**



**30 projets financés – 7 600 000\$ -**

 **Territoire couvert par les projets et points de services**

**11 111 km<sup>2</sup> – 177 municipalités – 1 470 252 habitants dont 570 754 personnes âgées de 50 à 90 ans entre 14671 et 25673 personnes atteintes d'Alzheimer.**

**97 000 proches aidants d'âinés**

**11 territoires de CSSS - 1 Agence – 1 TRCAM – 3 CRÉs -**